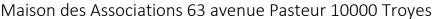


Fédération Française de Tennis de Table Ligue du Grand Est Comité de l'Aube Tennis de Table





Mail: contactcatt@gmail.com





Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur Jeudi 18 janvier 2024 -

Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYFS

Présents : Pierre-Alexandre COUSIN, Nicolaï COK, Francine GUTH, Claudie LARCHER, Patrick

LOMBARD, Hervé VAZART et Joris WORONOVYCZ.

Excusé: Christian BARTHELEMY.

Invité: Germain GIRAULT

La séance est ouverte à 18 h 35.

Informations du Président.

- Assemblée Générale de la FFTT est prévue le 24 mars 2024.
- Aucune information concernant la création par la FFTT d'une licence dirigeante.

2) Bilan financier de demi-saison.

Produit: 11 245,35 € - Charges 8 801,52 € = solde 2 443,83 €.

CCP: 1 780,19 € - livret A: 3 4015,06 €. Le logiciel comptable a été mis à jour.

3) Tour des commissions :

a) Financière.

La Ligue du Grand Est a versé la quote-part : 5 238,40 €.

La cotisation des clubs rentre normalement.

L'assurance a été payée.

L'action de soutien à Brienne le Château jusqu'à décembre 2023. Le CATT a versé au club le coût de l'intervention de Christophe DO, comme décidé précédemment.

Le critérium fédéral départemental coûte de l'argent mais cette saison, il y a une belle progression dans les inscriptions.

b) Développement.

- AJFB la Chapelle St Luc.

Grâce à l'intervention du CATT et d'une façon régulière de Nicolaï COK, le club se renouvelle bien. Deux personnes qui suivent la formation d'initiateur de club, ont encadré au championnat des jeunes.

A compter de janvier, Christophe DO s'y rendra une fois par mois, et Nicolaï de temps en temps.

- Bar sur Aube.

Actuellement, une section loisir fonctionne dans les locaux appartenant à la Maison pour Tous. Après la fermeture du club de Bayel, les tables et le matériel donnés au CATT leur ont été prêtés après signature d'une convention, pour leur permettre de se développer.

Un club est en court de création. Les dirigeants souhaitent évoluer sous l'égide de la FFTT, mais ils doivent réfléchir sous quelle entité ils veulent exister ...

Patrick LOMBARD et Nicolaï COK, avec le soutien de la LGETT, Philippe BOLMONT, ont prévu de s'y rendre le 24 janvier 2024 afin de mettre en place une action similaire à celle de l'AJFB la Chapelle St Luc.

- Formation aux bénévoles.

Hervé VAZART prévient que la subvention n'est pas encore dépensée intégralement.

Nicolaï COK doit présenter ses frais de déplacement à l'AJFB la Chapelle St Luc et à Bar sur Aube.

Franck BRUN et Pierre Alexandre COUSIN vont aussi donner leur frais de déplacement concernant la formation d'arbitre national.

c) Technique.

- Regroupements Poussins et Benjamins, dits « les P'tes Pousses ».

Deux sessions ont eu lieu encadrées par Francine GUTH et Nicolaï COK.

Le 06 décembre 2023 au Troyes OS-Noês : 13 enfants des clubs de Troyes OS-Noës, de SDTDT Aix en Othe, de CS Moussey et de la Jeune Garde de Troyes.

Le 06 janvier 2024 à Moussey : 11enfants des clubs de CS Moussey, de SDTDT Aix en Othe, de la Jeune Garde de Troyes et de Troyes OS-Noës.

Et il est présagé d'avoir encore plus de participant(e)s dans les sessions suivantes.

Une belle dynamique s'est créée, avec des remarques positives des parents.

Des stagiaires de la formation d'initiateur de club sont venus aider.

Patrick LOMBARD prévoit d'être présent à la prochaine session.

- La formation d'initiateur de club (IC).

Six personnes la suivent auprès de Francine GUTH : 2 de l'AJFB, 3 du Troyes OS-Noës, et 1 de Bar sur Seine FJ.

- la journée féminine.

Le matin, entraînement spécifique avec le pôle espoir régional, de quatre jeunes féminines des Ardennes, de la Meurthe et Moselle et des Vosges, accompagnées par Sébastien KOEHLER, responsable régional de détection à la LGETT, et deux jeunes de l'Aube : Tasnime KERDOUCI de Troyes OS-Noës et Léa HAETTEL-COTIBY de la Jeune Garde de Troyes.

L'après-midi, entraînement ouvert aux jeunes espoirs féminines de la région, et à toutes les féminines de l'Aube.

Isa COK, jouant actuellement dans l'équipe de France, a animé principalement l'entraînement. Sont présentes 18 jeunes et moins jeunes, dont la mascotte de l'Aube par son âge, Bernadette VIVIEN du club de St André ASTT.

Très bons moments appréciés de toutes.

- Les Inter comités.

Ils auront lieu les 22 et 23 juin à Besançon.

Francine est la responsable de la délégation.

L'équipe « jeunes joueurs » et les encadrants sont à définir.

Le minibus est réservé auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

- Les stages.

Ils sont prévus à la Jeune Garde de Troyes, les 26 et 27 février 2024 de 9 h à 17 h pour tous publics.

Francine est la responsable et s'occupe des inscriptions qui pourront se faire aussi en ligne, jusqu'au 19 février 2024.

Christophe DO sera l'entraîneur, aidé par des stagiaires de la formation d'initiateur de club. Un devis est demandé pour la prestation de Christophe.

d) commission sportive et d'arbitrage.

La commission sportive et la commission d'arbitrage se sont réunies le 30 novembre 2023.

Le compte rendu et les annexes ont été envoyés à tous les membres du Comité Directeur du CATT.

Certains règlements sportifs ont été revus. Claudie LARCHER présente les points les plus importants qui demandent des décisions.

- Le critérium fédéral départemental.

Le nombre d'inscrits est important cette saison, surtout concernant les adultes,

Question 1:

- * devons-nous rester à une journée comme actuellement sachant qu'il y aura beaucoup d'attente entre les parties et la compétition se finira tard ?
- * devons-nous diviser la compétition en faisant jouer de poussins à cadets le samedi après-midi, et les juniors et seniors le dimanche matin ?
- * devons-nous diviser la compétition sur deux lieux le dimanche ?

Décisions:

Après vote de 6 voix pour et 1 voix abstention, il est décidé :

- A partir de la saison prochaine, la compétition se déroulera le samedi pour les poussins à cadets, et le dimanche pour les juniors et seniors, si possible dans le même club.

Pour le 4^{ème} tour, le 07 avril 2024, Nicolaï COK va contacter sa municipalité afin de voir si le gymnase est libre aussi le samedi après-midi.

Question 2:

Le placement des joueurs proposé ci-dessous est accepté à l'unanimité.

En seniors,

La D1 est composée de 16 joueurs,

Une D2 de 16 joueurs qui, suivant le contexte, peut aller jusqu'à 24 joueurs en fonction du nombre d'inscrits,

Et si besoin création d'une D3.

Placement des licenciés dans le cas d'une D2 et d'une D3

Lorsque qu'il existe une D2, voire une D3 à partir du 2ème tour, les licenciés sont placés de la manière suivante :

en D2.

- *le(s) descendant(s) de D1
- * puis les excusés de D1,
- * puis les licenciés qualifiés en D2,
- * puis les montants de D3,
- * et les absents non excusés de D1,

en D3, (le même ordre que la D2).

- *le(s) descendant(s) de D2
- * puis les excusés de D2,
- * puis les licenciés qualifiés en D3,
- * et les absents non excusés de D2,

Les nouveaux inscrits : sont placés dans la division la plus basse sauf cas particulier dont la décision se fera par la commission sportive départementale.

Une fois que les divisions sont figées, le juge arbitre rangera les joueurs par points classement officiels.

- Les finales par catégories.

A partir de la saison prochaine, la compétition se déroulera le samedi pour les poussins à cadets, et le dimanche pour les juniors et seniors.

Les féminines : en priorité, elles joueront ensembles. Mais s'il y a trop d'écart de classement pour une, elle pourra être placée dans une poule des masculins, mais ne rentrera pas dans le tableau.

- Le championnat jeunes.

Sur le règlement, article 1, « ... les championnats « découverte » sont réservés aux joueurs débutants (classement de 500 à 510 points, licence loisir autorisée)... »,

Devons-nous prendre le classement officiel de début de saison ou celui de début de chaque phase ?

Décision : le classement officiel par phase (septembre et janvier) par 5 voix pour, contre 1 voix pour le classement de début de saison et 1 voix abstention.

Par contre, le règlement sportif est à revoir intégralement pour la saison prochaine.

- Le championnat vétérans.

Les compléments (inscription sur le tableau de sa catégorie – en fonction du nombre d'inscrits, il pourra être procédé à un classement intégral) sont acceptés.

- Les finales par classement. Rien ne change.
- Le cahier des charges concernant l'organisation d'une compétition

Il est présenté et mis à jour (voir annexe).

- Le rapport du juge arbitre.

Il sera le même que celui de la Ligue du Grand Est tennis de table, mis à jour par rapport aux conditions du département.

- Les formations d'arbitre régional et de JA1 à Troyes.

Elles ont eu lieu les 06 et 7 janvier 2024 : les 3 stagiaires en AR et 4 en JA1 ont été reçus en théorie. Ils doivent passer leurs pratiques prochainement pour valider les examens.

4) Questions diverses.

- Assemblée générale concernant l'élection du renouvellement des membres du Comité Directeur du CATT, au début de la nouvelle olympiade.

La date de sa mise en place est à définir avant l'été ou après l'été.

La nouvelle équipe est à prévoir.

- Médaille fédérale.

Patrick LOMBARD vient d'être décoré de la médaille fédérale (FFTT) de bronze.

La séance est close à 20 h 45.

Patrick LOMBARD,

Président du Comité de l'Aube de Tennis de Table.

Pierre Alexandre COUSIN,

Secrétaire du Comité de l'Aube de Tennis de Table.